

ÉLÈVES DE 3^e ET TERMINALE

STAGES DE RÉVISIONS



PRÉINSCRIPTIONS
POUR LES SÉJOURS :
du 4 au 10 avril sur
Trappes&moi ou en Mairie.

Ouvert : Lundi de 13h à 19h30
Mardi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h15 à 17h

Trappes : UN ESPACE EN LIGNE
& Moi : ET UNE
APPLICATION MOBILE
LE NOUVEAU PORTAIL QUI FACILITE
VOTRE QUOTIDIEN !

trappes.fr/trappes&moi

Trappes
La Ville
Écologiste et Solidaire

HÔTEL DE VILLE
1, place de la République
01 30 69 17 00 - trappes.fr


PRÉFET
DES YVELINES
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉJOURS AVRIL/MAI
50 € par personne

Du lundi 25 au samedi 30 avril

Brevet des collèges

Saint Laurent sur Mer (14)

Matin : révision des épreuves du brevet en classe avec des professeurs

Après-midis : activités nautiques ou sportives au choix sur 3 après-midi (char à voile, kayak, paddle, catamaran, voile, VTT) et une sortie culturelle au choix sous forme de visite (Cidrerie normande, plage et musée d'Omaha Beach, Port en Bessin, Caramels d'Isigny)

Préinscriptions du 4 au 10 avril sur Trappes&moi.

Tirage au sort lundi 11 avril 2022.

Critères de sélection : motivation et comportement. Fournir une lettre de motivation et le dernier bulletin scolaire à déposer en mairie à la direction de la Jeunesse.



50 € par personne

L'offre d'activités pourra être modulée selon l'évolution des règles sanitaires liées à la COVID-19.

ÉLÈVES DE TERMINALE

Du lundi 2 mai au samedi 7 mai

Baccalauréat

Saint Laurent sur Mer (14)

Matins : révision des épreuves du bac en classe avec des professeurs

Après-midis : activités nautiques ou sportives au choix sur 3 après-midi (char à voile, kayak, paddle, catamaran, voile, VTT) et une sortie culturelle au choix sous forme de visite (Cidrerie normande, plage et musée d'Omaha Beach, Port en Bessin, Caramels d'Isigny)

Préinscriptions du 4 au 10 avril sur Trappes&moi.

Tirage au sort lundi 11 avril 2022.

Critères de sélection : motivation et comportement. Fournir une lettre de motivation et le dernier bulletin scolaire à déposer en mairie à la direction de la Jeunesse.



50 € par personne

L'offre d'activités pourra être modulée selon l'évolution des règles sanitaires liées à la COVID-19.